



Genève, le 11 mai 2016

**CONSEIL DE SECTION DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**  
**PROCES-VERBAL**  
**de la séance du mardi 10 mai 2016 à 17h30**  
**Maraîchers, salle 605**

Présents : *Corps professoral*  
S. Castelltort, B. Ibelings, B. Lachal, R. Moritz, A. Moscariello (Président)

*Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche*  
L. Honegger, F. Martenot

*Corps des étudiants*  
P. Anzules

*Corps du personnel administratif et technique*  
J. Poté

Excusés : M. Besse, S. Stoll, F. Franziskakis, P. Lormand, C. Frischknecht,

Invités : U. Schaltegger, E. Lagut

**1) Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté.

**2) Adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2015**

Le procès-verbal est adopté.

**3) Communications**

- Déménagement de l'Institut Forel : U. Schaltegger indique que toutes les demandes de déménagement des laboratoires de l'Institut Forel ont été prises en compte et entérinées lors du Conseil Décanal du 9 mai. Les laboratoires de Versoix seront transférés pour l'essentiel au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment de Sciences II après le départ de la Section des sciences pharmaceutiques.
- U. Schaltegger informe qu'un projet de loi pour la construction de nouveaux bâtiments dans le secteur Ecole de médecine/Ansermet à l'horizon 2030 a été élaboré et devrait être soumis au vote prochainement. L'Etat de Genève est conscient des problématiques de bâtiment de l'Université.
- A. Moscariello indique que de nouveaux ordinateurs beaucoup plus puissants sont en cours d'acquisition, ils seront utilisés pour l'enseignement et installés dans une nouvelle salle informatique située au Pavillon Ansermet, qui sera partagée avec l'Unité d'anthropologie et placée sous la responsabilité de la Faculté des sciences.  
U. Schaltegger précise que la salle informatique des Maraîchers sera réservée aux étudiants de Master qui y trouveront des bureaux à leur disposition.
- Assurance accident étudiants : les étudiants doivent impérativement souscrire une assurance à titre privé pour se protéger contre les risques d'accident. Si c'est bien le cas pour les étudiants vivant en Suisse assurés par leur caisse maladie pour le risque « accident », ce n'est pas forcément le cas des étudiants frontaliers. Se

pose aussi la question de l'assurance RC pour couvrir les risques de dégâts aux appareils et infrastructures.

#### **4) Proposition de modification du règlement d'organisation de la section**

A. Moscariello expose les modifications les plus importantes et précise que Mme Pun du Service juridique a demandé l'ajout d'un alinéa à l'article 18 pour préciser la date d'entrée en vigueur de la nouvelle composition du Conseil de section (réduit de 14 à 9 membres) :

« L'article 3 alinéa 1 relatif à la composition du conseil de Section et à la répartition des membres des quatre corps entre en vigueur le premier jour du processus électoral des élections du conseil de Section qui auront lieu en 2017. »

Le Conseil de section tel qu'il est constitué aujourd'hui siègera donc jusqu'aux prochaines élections prévues en 2017.

Soumise au vote du Conseil de section, la proposition est acceptée (9 oui, 0 non, 0 abstention).

#### **5) Proposition de candidature à la Direction du Département des sciences de la Terre**

Soumise au vote du Conseil de section, la proposition de candidature de Rossana Martini est acceptée (9 oui, 0 non, 0 abstention).

#### **6) Proposition de candidature à la Présidence de la Section**

Soumise au vote du Conseil de section, la proposition de candidature de Urs Schaltegger est acceptée (9 oui, 0 non, 0 abstention).

#### **7) Proposition de modification du règlement de la Maîtrise universitaire ès Sciences en géologie**

U. Schaltegger expose les principaux changements.

Soumise au vote du Conseil de section, la proposition est acceptée (9 oui, 0 non, 0 abstention).

#### **8) Proposition modification du plan études de la Maîtrise universitaire ès Sciences en géologie**

A. Moscariello expose les principaux changements.

Soumise au vote du Conseil de section, la proposition est acceptée (9 oui, 0 non, 0 abstention).

#### **9) Divers**

- J. Poté annonce qu'il accueillera un post-doctorant financé par la Bourse d'excellence de la Confédération suisse à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et remercie U. Schaltegger, B. Ibelings et V. Slaveykova pour leur soutien.

- U. Schaltegger explique que la Section est considérée au sein de la Faculté des sciences, comme une section dynamique et très compétitive, et ce, grâce notamment aux financements extérieurs qu'elle reçoit (SCCER, ERC Grant, SIG, ...). Ces financements devraient permettre de compenser partiellement les coupures à effectuer sur le budget DIP.

#### **10) Prochaine séance**

La prochaine séance est fixée au **mardi 11 octobre 2016 à 17h30**.